

Bonnes fêtes de fin d'année !

11

Décembre
2019

Délibérations

Articles

Infos Diverses

Associations

Un calendrier 2020 vous attend en dernières pages.

Les dates des manifestations n'étant pas encore définies pour l'année prochaine, nous ne pouvons pas vous les communiquer dès maintenant.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant en début d'année prochaine.



Marché de Noël

17/11

Un marché de Noël avec de nombreux exposants, de nombreux visiteurs et une décoration très réussie. Tous ces ingrédients ont permis à cette manifestation d'obtenir un beau succès !
Merci à la Brimontaise pour l'organisation ainsi que pour le verre de vin chaud offert.

Pour la commémoration du 11 novembre à Brimont, nous sommes allés, tout d'abord, nous recueillir sur les tombes des soldats.

De nombreuses personnes étaient présentes. Ensuite les enfants ont interprété le chant national «la Marseillaise» devant le monument aux morts. Merci aux enfants de Brimont, de Courcy et aux collégiens.

Puis cette matinée s'est achevée avec un verre de l'amitié offert par la mairie à la salle des fêtes.



Cérémonie du 11 Novembre



Sommaire

Le Brimontais



P 4	Le mot du Maire
P 6	Délibérations
P 20	Ecole
P 24	Association Sportive Brimont
P 27	Les Bricour's
P 28	Infos diverses
P 30	Infos pratiques et Agenda
P 31/32	Calendrier 2020

Comité de Rédaction / Commission Information-communication de Brimont - Les enseignantes de l'école Elémentaire de Brimont - Marjorie de l'AS Brimont - Les Bricour's

Impression / Alliance Partenaires Graphiques

Conception et Mise en page / Frédéric Blondiaux



Le mot du

Madame, Monsieur,

Quand vous lirez ces lignes, nous serons à quelques mois des élections municipales. Il faudra trouver des personnes qui voudront bien s'investir pour l'intérêt général dans un conseil municipal. En ce qui me concerne, je ne souhaite pas solliciter un renouvellement de mandat.

Ces années passées à la mairie furent exaltantes et j'aurai sans doute un regret de quitter mes fonctions.

Je remercie tous ceux qui m'ont accordé leur confiance depuis 1983, d'abord comme conseiller municipal (sauf le mandat 2001-2008).

Je remercie tous ceux qui participent à la vie de notre village.

Une des dernières réalisations par des bénévoles est la construction du terrain de pétanque. Merci à eux pour avoir donné de leur temps et prêté du matériel.

Aujourd'hui, l'organisation territoriale a changé. Beaucoup de compétences sont transférées à la Communauté Urbaine et il est parfois difficile pour certains de s'y retrouver.

Il en est ainsi de la compétence voirie communale qui devient celle de la CU. Mais pour refaire une rue, il faut regarder si l'état des réseaux enterrés est satisfaisant, (notamment d'eau potable) prévoir l'enfouissement des réseaux aériens (éclairage public, électricité avec le SIEM) qui sont de la compétence de la CU, le téléphone. Il faut donc une coordination technique et financière entre tous les services concernés.

Un budget global pour ces travaux est attribué par la CU aux 12 communes issues de l'ancienne communauté de communes du Nord Champenois. Des arbitrages doivent être faits entre elles.

Par contre, les routes départementales qui traversent nos villages restent de la compétence du département qui ne fait que l'entretien de la chaussée, le reste étant à la charge des communes. Les travaux demandés par les communes peuvent être subventionnés par le Département au taux de 20%.

mairie

Le Brimontais

Pour l'aménagement sécuritaire que la commune a réalisé sous le contrôle des services techniques du département, nous avons obtenu la subvention et demandé à la CU le fond de soutien. (ce fond correspond à un versement obtenu par le prélèvement 1% des 5% de la taxe d'aménagement qui est maintenant perçue par la CU).

Pour l'éclairage public, qui pose parfois des problèmes, nous devons établir des fiches pour demander une intervention. Certaines pannes sont consécutives à des pannes plus importantes pour lesquelles il a fallu attendre qu'elles soient solutionnées. Les luminaires de la Renardière devront être changés dans leur totalité et, de ce fait, il n'est pas envisagé par la CU de remplacer ceux qui sont défectueux.

Sur le devenir des terrains de l'ancienne Base Aérienne 112 susceptibles d'être acquis par la commune des études sont menées pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Une personne, que je remercie, nous a signalé des désordres sur le clocher de l'Eglise. L'expertise réalisée montre que des travaux seront à réaliser. Les dossiers de demande de subventions ont été établis.

Ces deux derniers points : BA 112, travaux ainsi que le PLU qu'il faudra finaliser après le résultat de l'étude environnementale qui nous a été demandée, viendront s'ajouter aux décisions qui devront être prises par le prochain conseil municipal.

Madame, Monsieur, je vous adresse l'expression de mes meilleurs sentiments,

Jean-Pierre Desplanques

CHAPITRE	DEPENSES
011 : Charges de gestion courante	543 956.12
012 : Charges de personnel	62 350.00
014: FNGIR + versement des AC	97 159.00
65 : Autres charges gestion courante	29 300.00
66 : Charges financières	3 100.00
67 : Charges exceptionnelles	100.00
Total dépenses de fonctionnement	735 965.12

CHAPITRE	RECETTES
001 : Excédent reporté 2018	123 811.51
10 : Dotations et fonds de réserve	29 179.00
13: Subventions d'investissement	10 220.00
16 : Emprunt	30 000.00
Total recettes d'Investissement	193 210.51

CHAPITRE	DEPENSES
16 : Capital des emprunts	5 500.00
20 : Logiciels	4 500.00
21 : Immobilisations corporelles	31 210.51
23 : Immobilisation en cours	152 000.00
Total dépenses d'Investissement	193 210.51

Charge le Maire de réaliser toutes les démarches légales, administratives et comptables découlant de cette décision.

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ **DELIBERATION** N° 19-04-2019 ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Choix entreprise - Changement des fenêtres de la sacristie

Après en avoir délibéré, les membres réunis choisissent :

Type de travaux : Changement des fenêtres de la sacristie – Noyer intérieur, blanc extérieur

Entreprise : Avenir PVC

Montant HT : 3 178.40

Montant TTC : 3 814.08

Autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs comptables découlant de cette délibération,

Disent que les sommes nécessaires seront inscrites au budget primitif 2019.

DECIDENT d'adhérer à compter du 1^{er} juillet 2019 à la convention santé prévention du centre de gestion,

AUTORISENT le Maire à signer ladite convention, de réaliser toutes les démarches légales, administratives et comptables découlant de cette décision,

DISENT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif.

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ **DELIBERATION** N° 24-05-2019 ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Gardiennage de l'Eglise 2018 et 2019

Les membres du Conseil Municipal réunis, après délibération, décident,

De procéder sur le budget primitif 2019 au versement de l'indemnité 2018 due soit 120.70 €,

D'attribuer une indemnité de gardiennage pour l'année 2019 d'un montant de 120.70 €,

Dit que les crédits sont portés au Budget Primitif 2019,

Charge le Maire de réaliser toutes les démarches légales, administratives et comptables découlant de cette décision.

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ **DELIBERATION** N° 25-05-2019 ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Plan Local d'Urbanisme de la commune de Brimont

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil réunis les différents échanges concernant l'étude de projet du PLU. Il leur fait part des deux solutions qui s'offrent maintenant à eux pour la poursuite du dossier :

Soit de terminer rapidement le projet pour le présenter à la CUGR avant la fin de l'année 2019. Mais pour cela, et afin de respecter la demande de la MRAe, il ne sera plus possible de poursuivre l'extension d'urbanisation dans la partie boisée à l'extrémité du lotissement la Renardière. Cette urbanisation prévue de longue date, à travers différentes étapes réfléchies et contrôlées, devra être abandonnée.

Soit d'accéder à la demande de la MRAe en faisant procéder à une étude environnementale qui pourra permettre de réaliser l'extension du lotissement comme prévu initialement.

Considérant qu'il est important pour la commune de pouvoir poursuivre ses objectifs d'urbanisation réfléchi et contrôlé, comme initialement prévue,

Le Conseil Municipal souhaite fortement que le dossier puisse être mené comme originellement prévu avec inscription au PLU de l'extension du lotissement « la Renardière ».

Le Conseil Municipal prend acte et accepte le fait que cette décision entraîne des délais supplémentaires d'études et de traitement qui font que le dossier du PLU ne pourra être terminé qu'à la prochaine mandature.

Le Conseil demande au Maire de déposer une demande auprès de la CUGR pour le lancement de l'étude environnementale demandée par la MRAe,

Charge le Maire de réaliser toutes les démarches légales et administratives découlant de cette décision.

l'avancement du projet, dès que ces dernières seront levées, un Bail Emphytéotique sera conclu entre les parties, et fera si nécessaire l'objet d'une consultation auprès du service des domaines. Le projet de Bail Emphytéotique est annexé à la Promesse de location signée.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la lettre d'engagement et la promesse synallagmatique dont il a pris connaissance.

Les surfaces louées seront précisées selon l'avancement du dossier. En effet, ENGIE GREEN devra s'assurer des possibilités d'implantation de ses installations notamment dues au fait des études de biodiversité et de la possibilité de mettre des panneaux sur les parties actuellement cultivées.

La société ENGIE prendra à sa charge tous les frais d'études notamment de travaux de pollution pyrotechnique et d'hydrocarbure, des dossiers nécessaires à la réalisation de ce projet, sans demander une quelconque contrepartie à la commune de Brimont. ENGIE GREEN a été informée de la pollution du site.


Les travaux de dépollution, les éventuelles fouilles archéologiques qui seraient exigées, les démolitions de bâtiments, tout ce qui sera nécessaire à la réalisation du projet seront à la charge exclusive d'ENGIE GREEN.

Si le projet de centrale photovoltaïque devait s'étendre sur des propriétés voisines, le montant des locations proposées aux propriétaires riverains ne pourra être supérieur à celui alloué à la commune de Brimont.

Il est expressément rappelé que la mise à bail des terrains (dont la commune sera propriétaire) au profit d'ENGIE GREEN ne sera réalisée que si ENGIE GREEN obtient toutes les autorisations nécessaires à son projet photovoltaïque. Si ce projet ne pouvait pas aboutir, la commune de Brimont ne serait redevable de rien à quelque titre que ce soit et se trouverait ainsi libérée de tout engagement.

De plus, la commune est dans l'attente de la décision du Trésor Public concernant l'exonération de la taxe foncière pour la période d'attente de mise en location.

Les parcelles effectivement mises en location seront précisées lors de l'établissement de l'acte notarié.



INFOS

Élections Municipales 2020

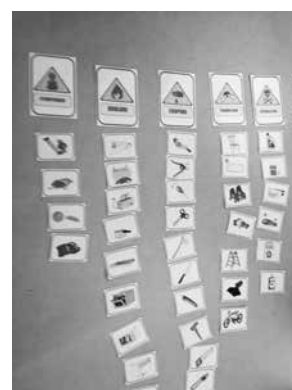
L'élection de la nouvelle équipe municipale aura lieu le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et, en cas de second tour, le dimanche 22 mars.

Elémentaire



APPRENDRE A PORTER SECOURS

Mme Budesocque, intervenante PSC1, est venue 3 demi-journées pour travailler avec les élèves sur les risques du quotidien, les accidents domestiques et sur comment porter secours. Que faire ? Comment faire pour appeler les secours ? Que dire ? Comment détecter la gravité de la situation ?



Un rappel sur les différents pictogrammes et les situations à risque.

Les élèves ont également été mis en situation. Il faut détecter le danger et puis il faut savoir appeler les secours pour donner les informations indispensables.



Après l'analyse de la situation, il faut savoir vérifier si la personne est toujours consciente, si elle respire et la mettre en PLS (position latérale de sécurité).

Nous renouvelerons cette action l'an prochain pour tous les élèves du regroupement scolaire Brimont-Courcy du CP au CM2.



Merci à Mme Boudesocque.

SORTIE SCOLAIRE AU DOMAINE DE VENDRESSE

Jeudi 6 juin, nous sommes allés au domaine de Vendresse où nous avons participé à différents ateliers.

Les animateurs nous ont expliqué comment un arbre se nourrit, grandit, respire et son rôle indispensable pour nous les humains.

Et oui, l'arbre respire notre pollution et en échange il nous envoie l'oxygène dont nous avons besoin.



Autrefois les écoliers venaient à pied à l'école avec leur cartable en cuir et leurs sabots ou leurs chaussures cloutées pour les plus riches. A l'école pas de radiateur mais un poêle qui pouvait servir à faire chauffer la gamelle du midi quand on ne rentrait pas à la maison. Pas de trousse mais un plumier et pas de stylos mais un porte-plume ! Pas de chaise ni de table mais un pupitre et des livres sans images. Le bonnet et la règle punissaient les moins sages. La leçon de morale était de rigueur tous les matins !



Nous avons découvert des poissons d'eau douce. Sébastien et Marie nous ont expliqué le rôle des nageoires qui permettent soit d'avancer, de freiner ou de tourner. Nous avons aussi découvert que les poissons ont une ligne latérale de petits trous qui leur permet d'entendre. La forme de leur queue permet de savoir si c'est un mammifère comme la baleine ou le dauphin ou un poisson. Les poissons dorment les yeux ouverts. Certains sont des poissons nocturnes et d'autres sont des poissons diurnes. Il existe des poissons albinos bien différents des autres : ils ont les écailles jaunes ou blanches et les yeux rouges.

Nous avons nourri les truites, truites arc-en-ciel et les truites arc-en-ciel albinos du domaine de Vendresse. Tous ensemble nous leur avons lancé des granulés qui ont fait la joie des poissons mais aussi des canards très gourmands et peu farouches !



Le domaine de Vendresse est situé sur une source et même une grosse source qui débite 80 litres d'eau toutes les 2 secondes ! Cette source va rejoindre une rivière puis la Meuse qui va se jeter dans la mer du Nord. L'eau existe sous 3 états : l'eau liquide, solide et à l'état gazeux. Dans cette source vivent de nombreux animaux : des poissons mais aussi des crustacés dont il faut se méfier des pinces : ce sont les écrevisses. Elles muent plusieurs fois dans l'année car leur carapace devient trop petite. Les écrevisses sont bien utiles car elles nettoient nos rivières.



Nous avons pu admirer Bébert et Bertille, les deux plus gros esturgeons du domaine. Bébert est d'ailleurs la mascotte de Vendresse; on peut le voir en dessin sur les dépliants !



Nous avons pu nourrir les carpes et les esturgeons en mettant nos mains directement dans le bassin. Les poissons sont venus gober les moules que nous tenions dans nos doigts. Drôle de sensation !!!!!

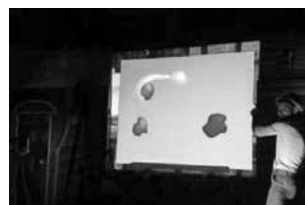


Nous avons terminé la journée dans une cour de récréation grande nature avec une tyrolienne, des toboggans, du sable, un mur de grimpe ...



Nous avons passé une très belle journée et nous avons appris beaucoup de choses. Nous remercions les animateurs qui nous ont accompagnés tout au long de la journée. Merci aussi aux parents accompagnateurs. L'équipe de Vendresse vous a remis un dépliant et vous offre une entrée si vous désirez y retourner en famille.

Spectacle : Sur la piste des arts – Planète Mômes



Les enfants des écoles maternelles et élémentaires de Courcy-Brimont ont assisté au spectacle intitulé « Sur la piste des Arts » dans la salle des fêtes de Brimont. Ce spectacle nous a été présenté par Planète mômes avec une mise en scène de Lucas Billay.

Célestin veut nous présenter un spectacle de cirque. Du fait d'une mauvaise manipulation de l'ancien appareil photo qu'il a emprunté à sa grand-mère, Célestin fait disparaître les couleurs du costume d'Arlequin. Il va tout mettre en œuvre pour les retrouver. Olga, une petite fille de la troupe du cirque, va l'aider dans ses recherches.

Elle le dirige tout d'abord chez Pamina, la violoniste, qui lui donnera le bleu car c'est sa couleur préférée. A son tour Célestin veut nous montrer ses qualités de musicien en jouant de l'harmonica. Bravo Célestin.

Il capture la couleur bleue. Le costume d'Arlequin retrouve ainsi sa couleur bleue. Les chaussettes de Célestin aussi d'ailleurs !!!!!

Puis, c'est Alberto le jongleur et le sculpteur qui va rendre le jaune au costume d'Arlequin. Là aussi Célestin essaiera de faire de la sculpture. Et nous, nous essayons de prendre la position des figurines d'Alberto.

Pour le rouge, c'est Carole, la danseuse, qui va permettre de le retrouver. Pour ceci nous avons dû danser et chanter.

Mais Arlequin ne peut toujours pas participer au spectacle car il lui manque encore des couleurs dont le vert, le violet et l'orange.

Cette fois ci c'est dans l'atelier de peinture de Rosa que nous nous rendrons. Elle est peintre et elle va aider Arlequin à retrouver les couleurs manquantes.

Rosa va nous expliquer comment faire !!! Et nous, avec Célestin, nous allons mélanger les couleurs avec notre doigt et par « magie » nous obtiendrons de nouvelles couleurs.

BRAVO ! Arlequin a retrouvé toutes les couleurs de son costume et le spectacle va pouvoir commencer.

MERCI à Célestin, nous avons passé un merveilleux moment en sa compagnie.

Association Sportive

de Brimont



L'AS Brimont se porte bien. Depuis plusieurs années, l'association faisait face à une demande croissante d'inscriptions (sans pouvoir y répondre entièrement). En 2017, le club a donc décidé de se donner les moyens d'accueillir de nouveaux adhérents en renforçant son équipe d'animation. En plus de 3 jeunes gymnastes qui ont accepté de devenir aide-animatrices, le club s'est organisé pour salarier 1 des animatrices GR et embaucher 1 professeur de danse. Le résultat : 3 nouveaux créneaux de cours ont été ouverts et ont permis de doubler l'effectif d'adhérents en 2 ans.

Aujourd'hui l'AS BRIMONT c'est :

- 1 activité Gymnastique Rythmique et 1 activité Danse (et ce n'est pas fini !!!!)
- 82 gymnastes et danseuses de 6 à 18 ans réparties sur 8 groupes
- 2 animatrices bénévoles et 3 aides animatrices
- 1 animatrice/coordinatrice et 1 professeur de danse salariés

A l'image de cette belle croissance, le succès du gala de fin d'année nécessite, depuis 3 ans, l'organisation de 2 représentations dans le même week-end. Cette année encore, malgré la chaleur, le spectacle sur le thème « Chansons françaises » a accueilli près de 300 spectateurs (la salle ne nous permettant pas d'en accueillir plus, à notre grand regret !).



La réussite de l'ASB, c'est aussi son brillant retour sur les circuits de compétition. Confirmant les excellents résultats, déjà obtenus l'année dernière, l'équipe des grandes s'est sélectionnée pour le championnat national UFOLEP. Après une belle 1^{ère} place au championnat interrégional et une 2^{ème} place au championnat régional, nos ados ont fini 5^{ème} en mai dernier à VAULX en VELIN.

SPORT

Belle saison des gymnastes

BRIMONT

Pour sa seconde année de participation au circuit national Ufolep par équipe, l'équipe Festival de l'AS Brimont a fini brillamment sa saison. Première lors du championnat départemental à Denain en mars, 2^e lors du championnat régional à Lambersart en avril, l'équipe, composée d'Elisa Mahuet, Héloïse Laluc, Roxane Boudesocque, Charlotte Heusghem, Clémence Marchois, Chloé Lorailler, Océane Landrieux, a décroché une 5^e place lors



L'équipe de Brimont au championnat national à Vaulx-en-Velin, à la mi-mai.

du championnat national à Vaulx-en-Velin les 18 et 19 mai. Marjolaine, leur entraîneur, résume leur saison : « Ce qui a permis la réussite de l'équipe, c'est le superbe état d'esprit qui y règne. Bien qu'ayant des caractères différents, chacune a apporté le meilleur de sa personnalité au profit du groupe. Le résultat est une très belle expérience où les fous rires ont fait oublier le stress et la fatigue. Un exemple pour les plus jeunes et un avenir prometteur ! » ■

Et pour continuer sur sa lancée, l'association a ouvert à la rentrée de septembre une nouvelle section MULTISPORTS qui propose à ses jeunes sportifs de découvrir différents sports tout au long de l'année. Jeu de ballon, jeu de précision, jeu d'adresse, jeu de motricité, ... Une nouvelle thématique entre chaque période de vacances scolaire. L'association envisage aussi d'ouvrir ses cours de danse au 8-10 ans, si le nombre d'inscription le permet.

Enfin pour soutenir son développement, le club s'est doté d'une page Facebook et d'un nouveau site internet où vous pouvez retrouver toutes les informations sur les activités, suivre l'actualité et les actions du club, accéder aux formulaires de pré inscription...

<http://association-sportive-brimont.wifeo.com/>

Nos ados à l'honneur !

Si l'AS Brimont a trouvé un second souffle, c'est en très grande partie grâce à son groupe d'ados, qui, depuis deux ans, prend une part active dans l'association et apporte sa jeunesse pour la faire vivre et la rendre dynamique.

Tout d'abord à travers l'animation : Joanna, Héloïse et Emilie ont rejoint l'équipe d'animation et se sont formées pour prendre en charge l'animation des cours pour les plus jeunes.

Ensuite en devenant jeunes juges, Joanna, Roxane, Chloé, Charlotte, Océane, Clémence ont permis au club de revenir en force dans différents circuits de compétition, ou l'équipe a su se faire brillamment remarquer.

Enfin en intégrant cette année le conseil d'administration : l'équipe dirigeante a misé sur le soutien de ses jeunes pour assurer l'avenir du club en leur proposant d'entrer dans le comité directeur. 4 d'entre elles ont accepté de prendre part à la gestion du club et se feront les porte-paroles des plus jeunes.

Aussi brillantes dans leur scolarité que dans leur activité sportive, ces 8 filles ont réussi le pari de s'impliquer pleinement dans les entraînements, de consacrer un peu de temps à leur association tout en menant des études réussies.

Espérons que leur réussite leur permettra d'emmener dans leur sillage les plus jeunes et former ainsi la relève du club.

Les gymnastes brillent en nationale

SAINT-THIERRY

L'équipe de gymnastique rythmique du collège de Saint-Thierry fait fort. Fin janvier, six collégiennes du collège de Saint-Thierry ont décidé de s'engager dans les compétitions UNSS en catégorie établissement. Malgré un début de préparation tardif, l'équipe composée de Joanna Barberon, Roxane Boudesocque, Charlotte Heusghem, Océane Landrieux, Chloé Lorailler et Clémence Marchois ont parfaitement relevé le défi. Après une 1^{ère} place au cham-



Les filles, des graines de championnes.

pionnat académique à Chalons en mars, et une petite contre-performance au championnat inter académique à Pfstatt (Haut-Rhin) en avril où elles ont fini 9^e, les filles ont su puiser dans leurs ressources pour obtenir une magnifique 10^e place lors du championnat national UNSS à Toulouse les 15 et 16 mai. Pour une première participation, c'est un excellent résultat qui va bien au-delà des objectifs fixés par Claire et Marjolaine, les deux entraîneuses. ■

Recycler pour financer nos activités

Pour faire face à la diminution des aides publiques (conjuncture oblige !!!) et pour continuer le financement de ses activités sans augmenter de manière importante les cotisations, l'AS BRIMONT s'est engagée dans plusieurs programmes de recyclage en lien avec Terracycle.

Le principe : collecter certains articles usagés comme les stylos, feutres, tubes de colle UHU vides, de sachets de pain et de viennoiseries, brosses à dent usagées, tubes de dentifrice vide... Une fois récoltés, les objets sont envoyés à Terracycle pour être recyclés puis transformés en matériel et accessoires de jardin. Pour chaque article envoyé, l'association cumule ainsi des points, transformables en dons financiers pour acheter du matériel sportif, costumes pour le spectacle ...



Vous pouvez soutenir notre association et notre action en faveur de l'environnement en venant déposer vos collectes lors de nos événements ou dans la boîte de collecte disponible à la mairie de Brimont aux heures d'ouvertures.

LES BRICOUR'S



Association de parents d'élèves
de Courcy et de Brimont

Notre 1^{ère} année s'est clôturée en juin dernier de manière festive et ensoleillée avec la Fête des écoles dont l'organisation a été reprise par l'association. Bien entendu, l'évènement a débuté par le traditionnel spectacle des enfants (maternelles puis élémentaires) créé et encadré par l'équipe enseignante. Parents et enfants ont ensuite pu profiter d'une dizaine de stands de jeux organisés par les Bricour's, sans oublier la buvette et la vente de gâteaux. Un bon moment permettant de clôturer l'année scolaire ! Merci aux nombreux parents qui ont apporté leur aide.

Et en septembre dernier, après la pause estivale, ce fut la rentrée pour les Bricour's, comme pour les élèves de Brimont et Courcy.

Au programme cette année : un concours de masques pour Halloween, une vente de décorations de Noël à l'occasion du marché de Noël de Brimont, une vente de sapins de Noël, le carnaval (2^{ème} édition) et la préparation de la prochaine Fête des écoles.

Pour nous contacter :
lesbricours@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook !

Amélie ERAMO
Maman de Maël (CM1 Courcy)



Présidente

Hanane ICHALALEN
Maman de Naïla (CE2 Courcy)
et Wissem (Moyens-Maternelle)



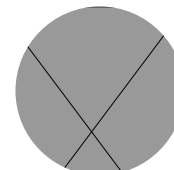
Trésorière

Delphine BLONDIAUX
Maman de Garance (CE2 Brimont)
et Matthias (Grands-Maternelle)



Secrétaire

Séverine DUBREUIL
Maman de Nina (CE2 Brimont)
et Paul (Petits-Maternelle)



Vice-trésorière

Le bureau actuel

Carnaval, mars 2019



Fête des écoles, juin 2019



Spécial bulletin municipal

Mars 2019

ASSOCIATION DES
**MAIRES
& PRÉSIDENTS**
D'INTERCOMMUNALITÉS DE LA
MARNÉ

A bas perceuses... tondeuses... aboiements... Dites STOP aux bruits de voisinage

Chaque année, dès le retour du printemps : rien de va plus entre voisins... la cause première : le BRUIT.

Phénomène insidieux, puisqu'en fonction de sa provenance il est tolérable pour les uns et tout simplement insupportable pour les autres...

L'arrêté préfectoral en date de décembre 2008 réglemente les bruits de voisinage. Entrent dans son champ d'application :

- les bruits de comportements des particuliers ainsi que ceux émis par les animaux ou matériels dont ils ont la responsabilité,
- les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis qu'ils soient d'origine humaine ou matérielle.

"Le bruit, on peut en faire jusque 22 h"

FAUX depuis 1995

En effet, en tout lieu public ou privé, tout bruit excessif par son intensité, sa durée ou sa répétition émis sans nécessité ou par manque de précaution est interdit de jour, comme de nuit.

Le Maire peut toutefois accorder des dérogations individuelles ou collectives pour des manifestations particulières.

Bruit dans les propriétés privées :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse...) sont **UNIQUEMENT** autorisés aux horaires suivants :

jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures pour éviter les aboiements répétés et intempestifs.



Les équipements des bâtiments (chaudière, climatiseur...) doivent être maintenus en bon état de manière à éviter une augmentation anormale de leur niveau sonore.

Bruit d'activités professionnelles :

Toute personne utilisant pour son activité professionnelle des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore doit prendre toute mesure pour garantir la tranquillité du voisinage et en tout état de cause **INTERROMPRE** ses travaux (hors cas d'urgence)

entre 20h et 7h et toute la journée du dimanche et des jours fériés

Les dispositifs fixes ou mobiles de ventilation, de réfrigération, de climatisation, de chauffage et les groupes électrogènes devront être installés et entretenus de manière à respecter le voisinage. Il en est de même pour les opérations de chargement ou de déchargement des denrées ou matériaux.

Sont également concernés par cet arrêté, les stations automatiques de lavage des véhicules et les matériels de protection des cultures (détonations).

Voirie et lieux accessibles au public :

Sont interdits les dispositifs de diffusion sonore amplifiée, les réparations ou réglages de moteur, les tirs de pétards, armes à feu, artifices et tout autre engin ou dispositif bruyant.

Les peines encourues en cas d'infraction aux dispositions de cet arrêté sont des contraventions de 3^{ème} classe (jusque 450 €).



MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi de 12h30 à 13h30

Mercredi de 19h à 20h

(permanence des élus)

Vendredi de 14h à 15h

03 26 49 65 43

mairie.brimont@wanadoo.fr

www.brimont.fr

GENDARMERIE

Witry-lès-Reims

03 26 07 17 11

PRESBYTERE

2, place de l'église

51220 Merfy

03 26 03 10 20

Père Cyril Goglin

ECOLE

Elémentaire Brimont

03 26 49 62 46

Maternelle Courcy

03 26 49 62 91

Elementaire Courcy

03 26 49 63 00

WWW.BRIMONT.FR

Retrouvez les actualités,
agendas et autres informations
sur notre site internet !



A VENIR TRES PROCHAINEMENT !!!

